

Sommaire

| Préamk | pulep.3 |
|----------------|--|
| Thème | 1- Une démarche revendicative qui doit partir de la réalité en visant le mieux, pour |
| | er nos vies |
| °¢ | 1-1 Des revendications à construire pour et par les travailleur.euse.s p.5 |
| °¢ | 1-2 Les services publics, un enjeu interprofessionnel majeur en lien |
| ave | c les industriesp.8 |
| Zooms (| Santé, Fonction Publique, Transports, Éducation, Formation Pro)p.10 |
| °¢ | 1-3 La construction revendicative, une démarche émancipatrice |
| | à impulser partoutp.16 |
| * * | 1-4 Convergence ou dynamique des luttes ? |
| ** | 1-5 La forêt, l'eau : des enjeux revendicatifs en phase avec |
| | notre syndicalisme et les enjeux de notre tempsp.20 |
| °¢ | 1-6 L'urgence de notre lutte contre les idées d'extrême-droite |
| | pour les travailleurs.euses.s et la sociétép.23 |
| ° | 2 1-7 L'avenir, c'est d'agir pour la Paix! |
| Résolutio | DVISp.26 |
| | |
| Thème | 2- Notre vie syndicale et démocratique pour une CGT |
| | plus forte collectivementp.30 |
| °¢ | 2-1 faire vivre une démarche de syndicalisation et |
| | de conquête «durable» avec et dans toute la CGT |
| °¢ | 2-2 Unions locales : pour un syndicalisme efficace, |
| | de proximité, adapté aux évolutions du monde du travail |
| | et des territoiresp.32 |
| °¢ | 2-3 Structuration / Vie syndicale, représentativité électorale |
| | et élu.e.s et mandaté.e.s |
| ** | 2-4 Locaux de la CGT : un combat de tous les syndicats |
| Résolutio | p.38 |
| Décisio | on de congrèsp.42 |



Préambule

- 1. Ce document se veut être un complément à nos dernières orientations
- 2. départementales comme confédérales. Aussi, il axe son propos sur le local
- 3. et le concret dans un document le plus synthétique possible.
- 4. Notre démarche revendicative, collective et démocratique,
- 5. appuyée sur la construction du rapport de force nécessaire des
- 6. travailleur.euse.s à partir de leurs réalités, et nos forces organisées
- 7. doivent continuer à nous permettre d'imposer le progrès social
- 8. dont nous avons besoin. Ce progrès social doit pouvoir se
- 9. mesurer du local au global.
- 10. Les forces du capital se sont organisées face aux travailleurs.euses
- 11. pour s'accaparer une partie de plus en plus grande des richesses créées.
- 12. Ces technocrates de « l'argent-roi » portent l'intérêt de seulement
- 13. quelques un.e.s qui se nourrissent de l'exploitation des forces du travail,
- 14. de l'intelligence des êtres humains et des ressources de la nature, et ce au
- 15. détriment du bien commun.
- 16. Inférieur en nombre, le capital doit continuer d'étendre son emprise
- 17. sur le pouvoir politique, l'économie et l'information. En parallèle, il
- 18. œuvre à toujours plus affaiblir individuellement et collectivement les
- 19. travailleur.euse.s. La division du monde du travail et sa précarisation
- 20. ont été des leviers essentiels à cet affaiblissement.
- 21. Pourtant le paradoxe et les limites de ce système libéral sont de plus en
- 22. plus criants. Ce sont « les premier.ère.s de corvées », les travailleur.
- 23. euse.s qui tiennent l'essentiel des clés de l'économie du pays, sans que
- 24. le monde politique et patronal ne reconnaisse cette utilité.
- 25. Le dogme de la croissance sans mesure reposant sur la consommation
- 26. infinie de ressources d'une planète ayant par essence ses propres limites,
- 27. nous mène droit dans le mur, et avec nous le système libéral lui-même.
- 28. Le capitalisme trahit aussi le pacte républicain de protéger les plus
- 29. faibles. Dans ce système, et nous l'avons encore subi
- 30. collectivement lors de la crise sanitaire du Covid, dans
- 31. un contexte planétaire inédit, ce sont toujours les plus
- 32. fragiles socialement sanitairement, économiquement qui
- 33. sont les premier. ère.s touché.e.s d'une manière inhumaine.
- 34. L'extrême-droite se nourrit de cette détresse et de l'injustice sociale
- 35. de façon de plus en plus dangereuse pour la démocratie et les travailleurs.
- 36. euse.s. Ces idées pénètrent toutes les strates et couches de la société
- 37. civile et politique.



38. La réponse des dirigeant.e.s actuel.le.s qui s'affichaient être « d'une 39. nouvelle génération, innovante et progressiste » s'inscrit immanquablement 40. dans les pires décisions du passé, à savoir la volonté de restreindre libertés individuelles et collectives notamment 42. plutôt que de répondre à l'urgence sociale et environnementale par la 43. nécessaire répartition juste des richesses créées par le travail et la nature. 44. La privatisation à tout va, la désindustrialisation accompagnée 45. d'une externalisation de nos savoirs, la désertification des services publics, 46. la perte d'emplois et de compétences, appauvrissent le pays et les citoyens. 47. Ainsi, certains veulent déconnecter le travail de sa finalité en parlant de 48. «valeur travail» afin de ne pas parler du «sens du travail». 49. La jeunesse ne s'y trompe pas, et de plus 50. revendiquent avenir phase avec **leurs** aspirations. un en 51. Quel avenir pour les jeunes qui sont à « l'agonie » dans un système 52. éducatif et universitaire sous dimensionné et sous financé ? L'avenir 53. qui leur est dessiné, résonne sous le nom de précarité et pauvreté. 54. La CGT doit être aussi leur outil afin d'avoir la maîtrise de cet avenir. 55. L'injustice sociale et les déclinaisons multiples de la précarité qui 56. envahissent tous les secteurs doivent aussi nous obliger à nous organiser et agir 57. collectivement pour conquérir des droits de haut niveau pour les travailleurs.ses. 58. Ce rapport de force à élever passe donc par un travail à mieux s'organiser. 59. La syndicalisation du plus grand nombre est un moyen à l'émancipation 60. des travailleur.euse.s, à leur rassemblement, où chacun peut apporter 61. sa pierre à la construction d'un rapport de force permanent. Cela est un axe 62. essentiel pour gagner sur les urgences de progrès social et environnemental. 63. Les crises successives que nous avons vécues depuis 4 64. démontrent combien la CGT a raison sur son analyse et ses propositions 65. qui touchent à tous les aspects de la vie organisés en lien avec le travail. 66. La CGT qui est fer de lance des mobilisations sociales, se doit 67. de mesurer où nous en sommes et préparer dès maintenant de ces mobilisations notamment 68. la suite celle autour 69. de la bataille contre la réforme des retraites Macron/Borne. 70. Il est nécessaire de faire un point du rapport de force que nous 71. sommes en mesure de construire et qu'il nous faut faire grandir. 72. Depuis janvier 2023 des demandes d'adhésions en nombre sont 73. des potentialités nouvelles pour arracher des conquêtes sociales. 74. Le patronat continue de s'enrichir sur le dos des travailleurs.euses 75. Aussi la CGT entend continuer de prendre toute sa part pour 76. répondre aux enjeux de notre temps et imposer une société 77. plus juste, plus solidaire et durable et ainsi garantir l'élévation 78. de toute la société vers des « jours heureux » possibles, tel 79. que l'affirmait le programme du Conseil National de la Résistance. 80. Cette ambition doit trouver des réponses dans nos orientations notamment 81. départementales.

Thème 1.....

Une démarche revendicative qui doit partir de la réalité en visant le mieux, pour transformer nos vies

** 1-1 Des revendications à construire pour et par les travailleur.euse.s

- 82. La part des richesses créées continuent de passer de la poche des
- 83. travailleur.euse.s dans celle du capital. Un salarié travaille plus de
- 84. 45 jours par an pour rémunérer les actionnaires, c'était 9 jours
- 85. dans les années 1980. Contrat à durée déterminée, en intérim,
- 86. en apprentissage, en stage ou en contrat aidé, sous-traitance, le
- 87. nombre d'emplois précaires a constamment augmenté depuis 30
- 88. ans.
- 89. C'est aussi une conséquence des politiques menées qui alimentent
- 90. une violence sociale contre les travailleur.euse.s pour mieux les
- 91. exploiter. Les mécaniques du « dumping social » se multiplient, voire
- 92. même connaissent de nouveaux cadres, ubérisation et salarié.e.s
- 93. bénévoles. Ces nouvelles « normes » s'inscrivent dans notre
- 94. société ce qui devient un vrai enjeu à considérer sous peine de
- 95. les voir devenir des déserts des droits pour ces travailleur.euse.s.
- 96. Ces travailleur.euse.s se sentent « libéré.e.s » mais en réalité
- 97. pour échapper au pouvoir disciplinaire de plus en plus fort,
- 98. abusif et arbitraire des employeurs, ils se contraignent
- 99. eux/ elles-mêmes à des objectifs de rentabilité souvent
- 100. irréalisables dans le temps prescrit dans le contrat.
- 101. Cette « liberté » que le discours idéologique porté par le patronat
- 102. arrive à convaincre ces salarié.es, n'est qu'une façon de plus de
- 103. contourner le code du travail et le régime de cotisations sociales,
- 104. en exploitant un e travailleur euse sans en être responsable et.
- 105. donc sans être soumis aux règles protectrices du salariat.
- 106. Parmi ces leviers au dumping social, un qui est extrêmement massif
- 107. et bien ancré, est la dévalorisation du travail des femmes (50% du
- 108. salariat). Ainsi, la CGT porte comme vision progressiste depuis plus
- 109. de 15 ans un nouveau statut des travailleurs (NSTS) pour le progrès
- 110. social et pour contrer l'affaiblissement des ressources de la Sécurité
- 111. sociale.
- 112. Les femmes sont majoritairement concentrées dans les emplois de la
- 113. santé, de l'aide à domicile, de l'éducation, du nettoyage, de la vente et
- 114. du secteur administratif, professions essentielles.





- 115. Elles ont en commun d'être majoritairement sur des temps
- 116. partiel: 82 % des salarié. es à temps partiel sont des femmes,
- 117. peu rémunérées, 63 % des salarié.es payé.es au SMIC sont
- 118. des femmes, avec des conditions de travail qui ne cessent de se
- 119. dégrader, les maintenant dans des situations de précarité pour
- 120. beaucoup.
- 121. De plus en plus dans ces métiers les femmes luttent pour
- 122. une vraie reconnaissance alors que les dirigeants continuent
- 123. à nier leur pénibilité et tentent de les invisibiliser. Même
- 124. si le nombre de femmes qualifiées augmentent, nous sommes
- 125. encore loin d'atteindre la parité et surtout l'égalité salariale.
- 126. La CGT porte dans ses statuts l'égalité femmes/
- 127. hommes, et les conquêtes restent nombreuses à atteindre.
- 128. Nous devons continuer à engager des réflexions et des actions pour
- 129. y parvenir. Nous devons être en capacité aussi d'organiser les femmes
- 130. dans les métiers où elles se trouvent et de renforcer leur
- 131. syndicalisation. Ce double enjeu est le meilleur moyen de mettre
- 132. fin aux inégalités professionnelles et de faire avancer les droits
- 133. pour tous, y compris des hommes.
- 134. La vendeuse à temps partiel, l'intérimaire ballotté de mission
- 135. en mission, l'éternel stagiaire, voire même le bénévole,
- 136. remplaçant des salarié.e.s en emplois pérennes, le ou la
- 137. trentenaire qui erre de petits boulots en petits boulots, le.la
- 138. travailleur.euse « ubérisé.e », le.la retraité.e qui doit reprendre
- 139. une activité, le.la salarié.e qui doit compter dorénavant sur
- 140. des heures sup ou sa prime pour maintenir son niveau de vie,
- 141. le.la sous-traitant.e qui est utilisé.e à ses dépens pour affaiblir le
- 142. statut de ses collègues ... tous.te.s bouclent de plus en plus
- 143. avec peine leur fins de mois, notamment dans un contexte
- 144. d'inflation qui explose.
- 145. Les difficultés du quotidien sont en grande partie la
- 146. conséquence de statuts ou de contrats de travail fragilisés et d'une
- 147. répartition des richesses très en faveur de celles et ceux qui ne les
- 148. créent pourtant pas.
- 149. Cette précarisation des travailleur.euse.s qui sert d'ajustement
- 150. économique en «temps normal» au capital, sert aussi de variable
- 151. au moment de crises pour garantir le niveau des profits « quoi
- 152. qu'il en coûte » socialement.
- 153. La crise du Covid l'a encore démontrée. La précarité des garanties
- 154. collectives est la cause des difficultés sociales avec son lot de
- 155. pauvreté, de chômage, de temps partiels subis, de dumping
- 156. social. Et la crise sanitaire que nous avons vécue atteste de la
- 157. profonde insécurité sociale résultant de la dévalorisation
- 158. permanente du travail.



159. Cette insécurité sociale doit être un signal d'alarme pour toute la 160. société d'autant que ses conséquences touchent tout le monde 161. directement ou indirectement, avec notamment l'affaiblissement des 162. recettes du financement des caisses de Sécurité sociale. 163. Ainsi, notre rev<mark>endication</mark> de Nouveau Statut du Travail Salarié 164. et de mise en sécurité sociale professionnelle doit toujours nous 165. guider pour faire que tous les risques de la vie soient couverts 166. afin que chacun puisse vivre dignement. C'est bien l'idée du NSTS 167. qui nous conduit à porter un regard nouveau sur la notion de 168. travailleur salarié. En faisant qu'un.e salarié.e serait toujours 169. inscrit dans un rapport contractuel, ou lié par des droits et 170. obligations (pour les fonctionnaires) quelle que soit sa situation : 171. actif ou non, en formation, à la retraite etc. Dès sa première 172. recherche d'emploi, une personne devient un.e salarié.e et le 173. resterait, s'il le souhaite, jusqu'à la fin de sa vie. Avec un socle 174. de droits interprofessionnels communs à tous, attachés 175. sa personne, transférables et garantis collectivement. Cette idée 176. conquérante et révolutionnaire répond à l'évolution du travail. 177. Il constitue le socle du plein emploi solidaire que revendique la CGT 178. pour réduire, voire éradiquer la précarité, la pauvreté et 179. l'exclusion, sécuriser la mobilité professionnelle et géographique, 180. combattre les licenciements, le chômage et le renoncement à 181. une réelle carrière professionnelle et enfin sécuriser les ressources. 182. A-contrario aujourd'hui, c'est un demandeur d'emploi sur deux qui 183. n'est pas indemnisé! Indemnité qui est sans cesse en diminution. 184. La flambée des prix que nous connaissons démontre l'urgence l'augmentation des salaires. L'augmentation 185. de 186. brut c'est-à-dire socialisé, doit rester une revendication phare 187. pour l'ensemble des travailleur.euse.s. Chaque épisode des crises que 188. nous avons vécues a été la démonstration du bienfondé des 189. propositions de la CGT. De la pénurie des masques jusqu'aux vaccins 190. rationnés en passant par le manque de médicaments, les menaces 191. de coupures d'électricité et la fermeture des urgences, le système 192. libéral a failli. 193. Loin de se sentir disqualifié, le cynisme libéral s'illustre encore 194. par de nouvelles attaques envers les travailleur.euse.s, leurs 195. emplois, leurs droits, pour enrichir encore plus les plus riches et 196. le monde de la finance avec la complicité du gouvernement. Ainsi, 197. il est urgent de se préoccuper du contenu, de l'organisation, 198. du sens et de la finalité du tavail qui aujourd'hui se résume plus 199. à une accumulmation de tâches avec pour seul objectif d'accroître la 200. productivité et les profits. 201. De plus en plus de salarié.e.s sont en hyper-stress, et pour un grand 202. nombre d'entre eux, leur vie se dégrade, voire les met en danger.

** 1-2 Les services publics, un enjeu interprofessionnel majeur en lien avec les industries

203.Les politiques libérales n'ont de cesse d'affaiblir des services 204.publics, véritables forces pour le pays qui permettent de 205.soustraire l'intérêt général aux appétits du privé pour répondre 206.aux besoins des usagers et du pays. Tous les secteurs de la 207.fonction et des services publics sont touchés. Ils ont été jetés 208.aux mains du marché, avec comme conséquence une logique 209.financière qui prédomine au détriment du service rendu aux 210.usagers.

211. Contraire au programme du Conseil National de la Résistance, qui 212. a permis de relever le pays alors qu'il était exsangue, ce virage 213. libéral assumé a aujourd'hui des conséquences dramatiques pour 214. les usagers en termes d'accès, de qualité de services offerts, 215. impactants tous les aspects de la vie. À la CGT nous 216. savons que ce sont avant tous les agents qui tiennent à 217. bout de bras des services publics affaiblis que les dirigeants 218. veulent abattre en les livrant aux logiques de rentabilité.

219. Bas salaire, souffrance au travail, désorganisation des collectifs 220. de travail, suppressions d'emplois et externalisation d'activités, 221. entravent l'engagement d'hommes et de femmes dévoué. e. s 222. pour répondre aux besoins de la population. Les agents doivent 223. être justement reconnus et les moyens nécessaires doivent 224. leur être donnés pour leur activité aux bénéfices de toutes et tous.

225. Pour financer ces services publics, il nous faut combattre 226. la fiscalité trop injuste qui épargne les plus gros revenus ! 227. L'impôt est dévoyé par les politiques gouvernementales 228. successives et fait peser l'effort sur les revenus les plus modestes. 229. Il est pourtant dans l'intérêt de toutes et tous pour améliorer notre 230. quotidien et notre vie. Il offre à nos enfants une éducation de 231. qualité; il nous permet de nous soigner; il garantit notre sécurité... 232. Il ne faut donc pas nous en débarrasser mais bien porter une 233. justice fiscale.

234. Ces dernières décennies l'impôt est devenu de plus en plus 235. incompréhensible et de plus en plus injuste. Chacun 236. d'entre nous a l'impression d'être le seul à passer à la caisse ! 237. Suppression de la taxe d'habitation, suppression de la taxe 238. locale sur les entreprises, déductions d'impôts à tout-va 239. pour les plus riches... tout est fait pour détricoter les impôts et 240. donc casser les services publics par leur manque de financement.



- 241. Les services publics sont des questions fondamentales
- 242. et structurantes pour toute la société. Cette question
- 243. touche aussi aux enjeux de la réindustrialisation dont notre
- 244. pays et département ont cruellement besoin pour répondre
- 245. aux défis techniques, sociétaux, sociaux, environnementaux
- 246. posés à l'humanité. L'énergie, notamment ses modes de
- 247. production, porte des enjeux forts concernant la précarité
- 248. sociale et climatique.
- 249. Les actions menées contre le projet Hercule, contre le projet
- 250. Horizéo, pour des lignes TER de proximité et de qualité, pour
- 251. l'avenir de la papèterie de Bègles, celles pour gagner un
- 252. avenir industriel de Magna (ex Getrag-Ford), pour l'avenir
- 253. du spatial et de son industrie fortement implantée en
- 254. Gironde, portent concrètement ces défis en lien avec
- 255. l'industrie.
- 256. Après avoir externalisé cette industrie, notre agriculture,
- 257. notre recherche, cassé les services publics, ... notre pays
- 258. est enclin à devenir un pays affaibli, si nous laissons faire.
- 259. Le bien-fondé des propositions de la CGT ont toutes été
- 260. validées notamment récemment par les crises liées au Covid
- 261. et de la guerre en Ukraine. Il nous faut les imposer pour
- 262. qu'elles deviennent réalité. Il est nécessaire de replacer
- 263. le travail et sa transformation au centre de notre démarche
- 264. syndicale.
- 265. Notre engagement pour l'environnement passe aussi par ces
- 266. questions très concrètes et locales. Nous avons l'obligation
- 267. d'agir pour que les richesses produites soient réparties
- 268. autrement afin de mieux répondre aux besoins, pour plus
- 269. d'égalité, de solidarité et de démocratie.
- 270. Notre analyse est qu'il n'y a pas d'industrie sans service
- 271. public et pas de service public sans industrie. Notre
- 272. revendication de reconquête industrielle et des services
- 273. publics est centrale. Le plus grand nombre doit se
- 274. l'approprier, syndiqué.e.s, salarié.e.s, élu.e.s du personnel
- 275. et directions syndicales pour qu'elle soit imposée aux
- 276. dirigeant.e.s.





200M - Le service public de la santé pour répondre aux besoins des soignants et des usagers, doit bénéficier des moyens nécessaires!

277. Les alertes CGT multiples et bien antérieures

278. à la pandémie sur la situation de l'hôpital

279. public ne peuvent plus être ignorées.

280. Tout comme les maternités les fermetures

281, et les restrictions d'accès aux urgences

282. en Gironde que nous vivons, marquent un

283. nouveau stade de dégradation de l'offre

284. de soin très alarmant pour la population :

285. Des médecins urgentistes qui

286. démissionnent du CHU de Pellegrin

287. compte tenu des conditions de travail et

288. de soins, des urgences qui ferment le

289. week-end au Centre Hospitalier de Blaye,

290. à Sainte Foy-La-Grande faute de soignants,

291. les urgences pédiatriques et Centre

292. Hospitalier de Libourne, Langon, Arcachon,

293. Arès, Bazas... qui crient leur souffrance.

294. La psychiatrie (CHS Cadillac, Charles Perrens

295. entre autres) est plus que jamais le parent

296. pauvre de la médecine publique. Ce constat

297. se traduit par une violence institutionnelle

298. envers les patients et les personnnels.

299. À cela s'ajoute les politiques libérales

300. qui continuent avec la fermeture de lits ou

301. l'externalisation au privé du bio-nettoyage

302. des hôpitaux qui, étude à l'appui,

303. s'accompagnent de l'augmentation des

304. infections nosocomiales chez les patients.

305. Depuis le 18 mai 2022 l'accès aux urgences

306. de l'hôpital Pellegrin de Bordeaux est

307. restreint via un tri des patients en les faisant

308. passer au préalable par un appel au «15».

309. Cette nouvelle organisation d'accès aux

310. urgences pose de véritables problèmes de

311. santé publique.

312. Derrière ce numéro, un nombre très

313. insuffisant de professionnels formés, la

314. plupart sont des étudiant.e.s et les risques

315. que de mauvais diagnostics soient réalisés

316. sont réels avec toutes les conséquences que

317. cela peut avoir sur la santé et la vie de

318. femmes, hommes et enfants.

319. L'argument utilisé par les autorités pour

320. justifier ce choix, à savoir qu'il y aurait

321. « trop de bobologie qui encombre les

322. urgences », est un argument qui ne résiste

323. pas aux chiffres d'admissions hospitalières

324. et qui ne correspond pas aux missions des

325. urgences, à savoir prendre en charge

326. des êtres humains en détresse pour

327. les soigner et/ou les orienter vers des

328. services de soins adaptés.

329. Cette dégradation du système de soin est

330. inacceptable dans l'un des pays les plus

331. riches du monde!

332. L'hôpital est au bord de la rupture et cela

333. est du fait des politiques libérales toujours

334. en cours. Les moyens réclamés depuis des

335. années doivent enfin et rapidement lui être

336. donnés par les pouvoirs publics qui

337. préfèrent scandaleusement

338. au privé l'argent des contribuables et ce

339. sans demander de contreparties sociales

340. ou environnementales. Il y a des vies

341. derrière ces choix politiques qui dégradent

342. les services publics au détriment des

343. usagers!

344. Les politiques en cours poussent les usagers

345. vers ceux qui veulent faire des bénéfices

346. sur leur santé: les actionnaires des centres

347. de santé privés, doivent être stoppées.

348. Les rapports officiels qui alertent et

349. proposent des solutions s'accumulent dans

350. les tiroirs ministériels depuis 20 ans. Sans

351. aucune prise en compte.

352. Ce ne sont pas de nouveaux rapports dont

353. nous avons besoin mais d'actions concrètes

354. pour répondre aux besoins des soignants

355. et usagers. La CGT porte et doit aussi

356. développer des revendications concrètes

357. et locales pour l'intérêt de toutes et tous.



200M - Les services publics à travers la fonction publique : territoriaux et agents de l'État garantissent un accès égal à toutes et tous citoyen.ne.s !

- 358. Les différentes attaques gouvernementales à travers les
- 359. dernières lois ont fragilisé le statut de tou.tes les agent.es
- 360. attaquant par la même l'égalité des services en territoire
- 361. pour l'ensemble des usagers.
- 362. Les agent.es de la fonction publique subissent au même titre
- 363. que tous les salarié.es du privé des régressions sociales sans
- 364. précédents au niveau du traitement, gel du point d'indice
- 365. depuis plus de 10 ans, au niveau des effectifs, au niveau des
- 366. conditions de travail.
- 367. Ces biens communs sont essentiels sur nos territoires et
- 368. sont le maillage des garanties sociales pour toutes et tous.



- 369. La dernière campagne portée par la Fonction publique
- 370. « 10% immédiatement pour la Fonction publique » comprend :
- 371. 10% de salaire avec la revendication d'une
- 372. revalorisation de 10% de la valeur du point d'indice cela
- 373. représente un budget annuel d'environ 18 milliards d'euros.
- 374. Les agent·es de la fonction publique, comme les
- 375. autres salarié·es, s'acquittent de cotisations sociales.
- 376. Cette revendication prend tout son sens actuellement
- 377. où l'ensemble du monde des travailleur.ses défend
- 378. partout un salaire qui permet de vivre correctement et le
- 379. droit à la retraite à 60 ans afin d'avoir une vie après le travail.

380. 10% de temps de travail en moins

- 381. La CGT porte la réduction du temps de travail pour
- 382. permettre aux hommes comme aux femmes d'avoir
- 383. du temps libéré pour leur parentalité, leurs loisirs et leurs
- 384. engagements sociaux et sociétaux. C'est aussi un moyen de
- 385. réduire les temps partiels dont 82 % sont occupés par des
- 386. femmes dans la Fonction publique. Le temps de travail étant
- 387. une des premières sources d'inégalités entre les femmes et
- 388. les hommes.
- 389. 10% d'effectifs la CGT porte haut et fort l'exigence
- 390. que soient créés, rapidement, les 500 000 emplois nécessaires
- 391. dans les trois versants de la Fonction Publique.





200M - Une politique des transports publics à la hauteur des besoins des travailleur.euse.s, d'un aménagement du territoire équilibré et de la décarbonation

- 392. Rarement les politiques des transports ont revêtu autant d'enjeux.
- 393. Elles sont essentielles pour l'accès et le droit à la mobilité des salarié.e.s,
- 394. des usagers : pour les déplacements domicile-travail, mais aussi pour
- 395. l'accès aux loisirs, à la culture, aux vacances. Les transports sont aussi
- 396. structurants pour un aménagement des territoires équilibré, qui
- 397. contribue à réduire les inégalités, au développement harmonieux de
- 398. tous les territoires. Enfin les choix de politiques de transport sont de
- 399. plus déterminants pour contribuer à la décarbonation de notre modèle
- 400. de développement.
- 401. Pourtant depuis plus de 25 ans les transports pâtissent à la fois des
- 402. politiques de dérégulation, et d'un sous-investissement chronique.
- 403. La dérégulation conduit à exacerber la concurrence entre les différents
- 404. modes de transports plutôt que d'organiser leur complémentarité en
- 405. privilégiant les plus vertueux écologiquement en fonction des usages.
- 406. Cette dérégulation tire de plus tous les droits sociaux vers le bas.
- 407. Le sabordage du fret ferroviaire, premier secteur mis en concurrence
- 408. en est l'illustration. Le sous investissement affecte la capacité à maintenir
- 409. et développer des réseaux de transports qui puissent répondre aux
- 410. besoins croissants des usagers et aux nécessités de la transition
- 411. écologique.
- 412. Les conséquences sont multiples : fermetures et abandon de la
- 413. modernisation de lignes notamment celles de proximité comme à Blaye,
- 414. Langon ou dans le Médoc ; transfert des budgets à la route ; réduction
- 415. drastique des investissements liés au ferroviaire ; désengagement
- 416. financier et tentative de transfert des infrastructures aux collectivités
- 417. locales et régionales.
- 418. De fait en Gironde la situation ne cesse de se dégrader :
- 419. engorgement du trafic routier, saturation des transports en commun,
- 420. ferroviaires, urbains et interurbains ; fuite et difficultés à recruter des
- 421. salariés.e. à la SNCF, dans les transports de voyageurs, de marchandises ;
- 422. des transports plus long qui participent à la dégradation de la qualité de
- 423. vie dans et hors travail; baisse de la qualité de l'air, de l'environnement; un
- 424. aménagement du territoire de plus en plus « métropolisé » et
- 425. déséquilibré....
- 426. Il est urgent donc de modifier en profondeur les politiques
- 427. publiques de transports. D'abord en considérant qu'elles
- 428. doivent relever d'un véritable service public. Il faut dire
- 429. NON à la mise en concurrence du ferroviaire dans le cadre
- 430. de la convention TER, et regagner une gestion de service public.



431. D'autre part il faut mobiliser les financements pour des 432. investissements massifs dans les réseaux pour améliorer et 433. élargir l'offre pour répondre aux besoins de transport et 434. organiser le report modal vers les transports en commun : 435. sur le ferroviaire, le mode le plus décarboné (un véritable RER 436. métropolitain, lignes du Médoc et Blaye St Mariens, Tram-train 437. sur la Coban) ; sur transports urbains et interurbains de 438. voyageurs, dont la gestion doit être fondée sur les critères de 439. service public ; sur les infrastructures portuaires pour favoriser 440. le transport fluvial et maritime. Enfin il faut mettre fin au 441. dumping social et gagner une revalorisation globale de 442. l'ensemble des métiers du secteur.



200M - L'éducation nationale doit rester un droit à l'émancipation de la jeunesse !

443. De la maternelle à l'Université le droit d'accès à l'enseignement 444. public, gratuit et laïque est un des droits fondamentaux 445. de la jeunesse. Facteur d'émancipation de la ou du jeune élève 446. ou étudiant.e en devenir de futur.e citoyen.ne, l'acquisition de 447. connaissances sanctionnées par des diplômes nationaux (du 448. CAP aux diplômes de l'enseignement supérieur) sont aussi les 449. éléments essentiels de la reconnaissance des droits collectifs 450. des salarié.es au travers des grilles de qualification et de 451. rémunération.

452. Rappeler ces quelques éléments permet de comprendre 453. l'acharnement du patronat, (du clergé et des gouvernements 454. à son service) contre l'enseignement public en voulant 455. reprendre le contrôle de l'enseignement et de la formation 456. pour ses seuls besoins. Il s'agit de substituer aux droits collectifs 457. des salarié.es, l'individualisation. De remplacer les emplois à 458. statut et leurs garanties de reconnaissance des qualifications 459. par le recrutement sur « compétences » ; c'est ce qu'ils 460. nomment « l'employabilité ».

461. Les mesures contre l'Éducation nationale et ses agents ne sont 462. donc pas nouvelles et les réformes affectant l'école primaire, 463. le secondaire ou l'enseignement supérieur se sont succédées : 464. c'est ainsi que, avec la réforme des lycées puis de Parcour'Sup, 465. on est passé de la reconnaissance du baccalauréat comme 466. premier grade Universitaire, à la sélection à l'entrée à 467. l'université s'accompagnant, à un taux jamais atteint, de 468. l'augmentation des frais d'inscription.



469. Pour les enseignant.es et agent.es de l'Éducation 470. nationale, les conséquences sont doubles: touché.e. s par les 471. mesures communes à toute la fonction publique 472. (restrictions budgétaires et suppressions de postes, gel du 473. point d'indice, remise en cause statutaires avec 474. recrutement hors statuts sur contrats précaires – 475. par exemple les Accompagnant.e d'Élèves en Situation 476. de Handicap - ces modifications de fond altèrent 477. leurs conditions de travail et leurs missions d'enseignant. es 478. et agent.es publics au service de la transmission 479. des connaissances au profit de leurs élèves et étudiant.es.

480. Que se passe-t-il dans les lycées professionnels ? En 481. septembre dernier, le président MACRON a annoncé vouloir 482. réformer, une nouvelle fois, l'enseignement professionnel 483. sous statut scolaire. Derrière une prétendue 484. « revalorisation » des lycées professionnels, se cache 485. en réalité la volonté de soumettre les lycées pro aux 486. besoins immédiats des employeurs.

487. Ainsi la création d'un ministère délégué à l'enseignement 488. professionnel sous la double tutelle du « Ministre du 489. Travail, du plein emploi et de l'insertion » et du Ministre de 490. l'Éducation nationale symbolise cette nouvelle orientation. 491. Il s'agit de supprimer du temps de formation en lycée pour 492. augmenter le temps de présence en entreprise. Il s'agit 493. aussi de la mise en adéquation de la carte des formations 494. scolaires avec les besoins immédiats des entreprises 495. locales. Avec les suppressions de postes massives que ces 496. mesures vont entrainer, c'est bien « un plan social qui 497. s'annonce dans les lycées Professionnels ».

498. Pour compléter le tableau des annonces Macron au 499. détriment des droits de la jeunesse, il nous faut rajouter 500. la volonté du Président pour que, coûte que coûte, et malgré 501. l'opposition quasi unanime des organisations syndicales 502. et de jeunesse, soit mis en place le SNU (service national 503. universel) : formation militaire, pour les élèves même 504. mineurs et sur le temps scolaire (donc à la place d'heures 505. de cours!). Il s'agit d'un véritable embrigadement de la 506. jeunesse!

507. Devant la levée de boucliers, MACRON avait reculé sur le 508. caractère obligatoire du SNU... mais il semble bien qu'il 509. n'en soit rien...





200M - Pour une formation professionnelle également émancipatrice

- 510. La formation professionnelle est l'objet depuis des années
- 511. d'une offensive patronale sans précédent. De réforme
- 512. en réforme, le patronat a imposé une conception de la
- 513. formation professionnelle de plus en plus en adéquation
- 514. avec les besoins immédiats des entreprises, au
- 515. détriment de ceux des salarié.es, des jeunes, des nécessités
- 516. d'élévation continue des qualifications pour répondre aux
- 517. défis technologiques et des transformations des métiers
- 518. qu'ils engendrent, aux transitions environnementales dans
- The state of the s
- 519. tous les secteurs, aux besoins nouveaux liés à la
- 520. réindustrialisation du pays.
- 521. Cette vision est en cohérence avec le choix de réduire le
- 522. travail à un simple coût. De fait cela a conduit à des choix
- 523. (dans les entreprises comme au plan national) visant à faire
- 524. sortir plus tôt et en plus grand nombre des jeunes des
- 525. parcours de l'éducation nationale, à détricoter les moyens
- 526. des lycées pro, au profit des voies de l'apprentissage. Mais
- 527. aussi à réduire le nombre de formations et d'heures de
- 528. formations contribuant à la dynamique d'élévation du socle
- 529. des connaissances, en privilégiant les formations sur les
- 530. compétences, sur des formations nbau poste, plutôt que des
- 531. formations qualifiantes.
- 532. Pour la CGT la formation professionnelle continue doit être
- 533. un droit accessible à tous.tes, et être émancipatrice.
- 534. Elle doit permettre aux salarié.es et aux jeunes d'élever
- 535. leur qualification tout au long de leur parcours
- 536. professionnel, et être reconnue dans le travail, par le
- 537. salaire. Elle doit en outre être fondée sur des contenus et
- 538. une approche permettant à chacun d'appréhender
- 539. pleinement les évolutions et les transformations
- 540. professionnelles, de le faire dans la sécurité sociale
- 541. professionnelle. La CGT a charge dans ce sens d'élever son
- 542. niveau d'intervention et de revendication sur ces enjeux
- 543. dans l'entreprise d'abord, mais aussi dans le champ des
- 544. politiques publiques. On ne peut plus laisser la main au
- 545. patronat sur ce terrain.
- 546. Les métiers « d'avenir » ne peuvent plus être définis par le
- 547. patronat seul. La CGT à partir de l'expertise des
- 548. travailleurs. euses et des enjeux qu'elle porte, doit pouvoir,
- 549. là aussi, être en mesure d'être force de propositions.



** 1-3 La construction revendicative, une démarche émancipatrice à impulser partout

- 550. Toutes les richesses créées par les travailleur.euse.s doivent
- 551. leur revenir directement ou indirectement. Le travail est
- 552. central dans nos sociétés.
- 553. Pour renverser les logiques capitalistes en œuvre de
- 554. spoliation de ces richesses, la construction du rapport de
- 555. force est donc nécessaire à partir des lieux de travail en lien
- 556. avec les besoins des femmes et des hommes de tout le
- 557. territoire.
- 558. Il est important de construire avec les salarié.e.s des projets
- 559. alternatifs et d'obtenir de nouveaux droits, comme celui du
- 560. droit de véto des Élus des Comités Sociaux Economiques
- 561. (CSE), sur des projets patronaux moins disant sociaux.
- 562. Notre démarche de construction revendicative via la
- 563. « double besogne » découle de cette analyse. Il s'agit donc
- 564. moins de devoir réparer le « carreau cassé » et de
- 565. « transformer la société » que de réparer le « carreau
- 566. cassé » pour « transformer la société ».
- 567. Nos revendications locales et concrètes doivent ainsi s'inscrire
- 568. dans une vision globale et s'appuyer sur une « démarche sur le
- 569. contenu du travail » à partir de sa réalité, sa finalité et de son
- 570. sens. Le sens du travail, véritable question qui émerge des
- 571. travailleur.euse.s contraint.e.s de plus en plus à des objectifs
- 572. de rentabilité.
- 573. L'élévation du rapport de force et l'émancipation
- 574. sont ainsi des constructions permanentes et
- 575. quotidiennes pour l'avenir et le bien de tous.tes.
- 576. La reprise en main de son présent donc de son avenir
- 577. individuel et collectif au travers d'une démarche démocratique
- 578. de construction revendicative concrète, mesurable et
- 579. constante est ainsi essentielle. L'avenir des salarié.e.s est bien
- 580. dans leurs mains. À nous de les en convaincre par la bataille
- 581. des idées en portant à leur connaissance nos propositions et
- 582, ainsi élever le débat revendicatif.
- 583. Autrement dit l'élaboration de cahiers revendicatifs
- 584. « partout et par tous.tes » sont autant de briques en
- 585. mesure de dresser l'édifice commun dont nous avons besoin.
- 586. Nos repères revendicatifs CGT répondent aux enjeux
- 587. de notre temps. Dernièrement, notre slogan «augmenter
- 588. les salaires, pas l'âge de la retraite», nos revendications
- 589. et nos actions, ont illustré cet objectif de progrès social.



- 590. Ces repères portent dans un tout, la satisfaction des besoins
- 591. humains fondamentaux et le respect de la nature par
- 592. l'émancipation des travailleur.euse.s.
- 593. Nos déclinaisons revendicatives doivent ainsi refléter cette
- 594. complémentarité local-global et concret-idéal.
- 595. C'est dans cet esprit que la direction de l'Union Départementale
- 596. propose aux syndicats et organisations locales de la CGT, de
- 597. composer par exemple des collectifs fonctions
- 598. publiques / services publics, industrie ou des coordinations des
- 599. luttes CGT girondine dans des moments identifiés comme des
- 600. sujet transversaux et en mesure de porter des mobilisations
- 601. interprofessionnelles et complémentaires.
- 602. Ces outils CGT interprofessionnels départementaux ont pour
- 603. ambition d'informer sur les enjeux et propositions de la CGT
- **604**. d'**impulser**, **renforcer** ou **accompagner** des actions syndicales.
- 605. Il nous faut renforcer leur appropriation par nos organisations.
- 606. Ces cadres d'échanges ont pour ambition d'être des outils à
- 607. s'approprier collectivement pour construire du rapport de
- 608. force, des stratégies pour gagner ensemble.
- 609. Pour le dire autrement, ils ne peuvent bien évidement pas
- 610. se substituer aux syndicats, seuls en mesure de décider avec
- 611. les salarié.e.s des actions et modalités sur leurs lieux de travail
- 612. mais sont là pour fortifier ces décisions.
- 613. Ces cadres interprofessionnels auraient à gagner à pouvoir s'élargir
- 614. à des thèmes comme le lien à avoir entre Institution Représentative
- 615. du Personnel et syndicats comme par exemple sur la question des
- 616. aides publiques dont il faut gagner la conditionnalité à des
- 617. contreparties sociales et environnementales ou bien aussi sur la
- 618. question des métiers d'avenir dont le pays et notre département
- 619. ont besoin, pour ne pas laisser cette question au patronat.
- 620. Nous ne pouvons pas passer à côté du sujet du logement, qui est
- 621. de plus en plus dans les mains de privés avec des loyers exorbitants
- 622. et pour certains une insalubrité grandissante. Par faute de
- 623. moyens, nombreux salarié.es vivent dans des logements trop
- 624. petits, inadaptés voire des locaux insalubres, des caves, des
- 625. campings, des voitures...
- 626. Pour l'illustrer encore ; il y a une cohérence stratégique à lutter
- 627. sur son lieu de travail pour une augmentation salariale dans le
- 628. cadre des Négociations Annuelles Obligatoires et de se mobiliser
- 629. en interprofessionnelle pour gagner des grilles mobiles de
- 630. salaires indexées sur l'inflation avec un salaire ou pension
- 631. minimum à 2000 euros brut et l'augmentation de 10% du point
- 632. d'indice des fonctionnaires.
- 633. Nos actions professionnelles et territoriales doivent ainsi se
- 634. compléter et se renforcer mutuellement.



🌞 1-4 Convergence ou dynamique des luttes ?

- 635. Dans ce contexte d'affrontement capital/travail compte
- 636. tenu des intérêts divergents intrinsèques à ces deux camps,
- 637. il ne suffit pas d'avoir raison pour imposer nos propositions.
- 638. L'appropriation de ces propositions par l'ensemble des
- 639. travailleur.euse.s est primordiale.
- 640. Cette divergence capital/travail sera d'autant plus comprise
- 641. si elle est vécue. L'expérience revendicative, la lutte collective
- 642. pour s'opposer à des régressions sociales et pour gagner
- 643. du progrès social, sont des moments importants pour amplifier
- 644. la compréhension de la nécessité de s'organiser dans un « tous
- 645. ensemble ». Le conflit sur les retraites est un exemple significatif.
- 646. Cette prise de conscience du rapport de classe qui prédomine
- 647. dans nos sociétés sera d'autant plus aigüe que le pouvoir
- 648. politique et institutionnel, étant le bras armé du capital,
- 649. est mis à jour.
- 650. La colère n'est pas toujours la garantie de la mobilisation.
- 651. Les situations vécues identiques ou similaires ne garantissent
- 652. pas automatiquement une mobilisation commune et/ou
- 653. concomittente. C'est tout l'enjeu de notre syndicalisme d'y
- 654. travailler.
- 655. Le capital en a conscience. Quand il mesure qu'il perd son
- 656. ascendance sur les travailleur.euse.s, et si le contexte collectif le
- 657. permet, il divise, menace, réprime jusqu'à viser directement
- 658. nos militant.e.s ou celles et ceux ayant recours à leur droit d'agir
- 659. collectivement.
- 660. Les gouvernements n'ont de cesse également de criminaliser
- 661. l'action syndicale dans la loi et dans le verbe, allant jusqu'à
- 662. qualifier nos actions de « terrorisme syndical ».
- 663. Les entraves au droit de grève, aux libertés
- 664. syndicales et de manifester qui sont scandaleusement
- 665. permises par l'État et les faiseurs de lois, doivent
- 666. ainsi et avant tout s'analyser dans leurs objectifs
- 667. politiques répressifs et donc se combattre collectivement.
- 668. Notre société vit des changements profonds ou est à la
- 669. bascule de le faire. Cela peut faire advenir le pire comme le
- 670. meilleur. C'est à nous de construire l'avenir pour que le
- 671. meilleur advienne.
- 672. Pour cela il est impératif que les salarié.e.s soient acteur.trice.s
- 673. du changement.
- 674. Cette construction, il nous faut continuer à l'impulser maintenant
- 675. dans le monde du travail, celui-là même qui porte le
- 676, fonctionnement de notre société!



677. Ainsi dans ce moment où les dirigeant.e.s entendent

678. imposer de nouvelles régressions sociales et sociétales,

679. la CGT doit continuer d'être à l'offensive, pour répondre aux

680. urgences, valoriser et transformer le travail, investir dans

681. l'avenir...



682. Partons des colères légitimes alimentées par les souffrances

683. vécues, construisons à partir des besoins exprimés, des

684. aspirations... pour les transformer en forces revendicatives.

685. Créons les conditions d'un bouillonnement

686. revendicatif partout, reprenons au capital ce qu'il

687. prend au travail pour gagner le progrès social en

688. associant les salarié.e.s à toutes les étapes collectives :

689. constats, revendications, négociations, délibérations

690. décisions. Cette démarche doit être en mesure de transformer la

691. peur, la colère, les incertitudes des salarié.e.s en volonté collective

692. de reprendre la main sur leur avenir.



693. Organisons partout où nous sommes présent.e.s et

694. au delà, des rencontres collectives avec les

695. salarié.e.s au plus près des collectifs de travail (des ateliers

696. aux services, des services aux entreprises, des entreprises

697. aux lieux de vie) afin que l'expression soit facilitée au maximum. 698. Gagner plus de moyens (sur le temps de travail) **pour donner**

699. la parole aux salarié.e.s et organiser cette expression est donc

700. aussi nécessaire.

701. Ce sont des besoins au regard de la situation du

702. pays et du département ainsi que du contexte dans

703. les entreprises et services publics d'obtenir un accord

704. d'augmentation salariale au regard de l'explosion des prix.

705. Il est impératif de répondre aux besoins des usagers. Ceux-ci

706. sont entravés par le manque de moyens et la dégradations des

707. conditions de travail.

708. L'analyse et le débat collectif doivent permettre de

709. déboucher sur un constat partagé de la situation vécue

710. par des travailleur.euse.s (quel que soit leur statut) et

711. surtout pouvoir le dépasser dans une dynamique

712. revendicative qui passe par la mobilisation collective. Mettre

713. des mots pour décrire la réalité est essentiel pour pouvoir

714. agir sur elle.

715. Notre travail syndical est donc d'aller, avec les

716. salarié.e.s, au-delà du constat, pour transformer les

717. expressions collectives en revendications et de construire

718. le rapport de force pour gagner sur ces revendications.

719. L'expression du besoin de mieux vivre maintenant et de

720. vivre décemment, doit pouvoir être traduite par notre démarche

721. syndicale sur tous les aspects de la vie qui gravitent autour du

722. travail.



** 1-5 La forêt, l'eau : des enjeux revendicatifs en phase avec notre syndicalisme et les enjeux de notre temps

723. Les incendies d'une ampleur inédite que nous avons vécu

724. en Gironde durant l'été 2022 ont impacté et traumatisé bien

725. des personnes. Ce sont des dizaines de milliers d'hectares qui ont

726. été dévorés par les flammes soit pratiquement 10 fois la surface

727. moyenne annuelle détruite par les incendies en France en 15

728. ans (7 000 hectares).

729. Ces incendies nous font mesurer combien le changement

730. climatique n'est plus une menace mais bien une réalité qui

731. nous impacte tous. A part E. Macron qui nous dit que cela était

732. imprévisible, ces méga-feux sont les conséquences du

733. changement climatique annoncé depuis des décennies par les

734. scientifiques qui nous disent aussi qu'ils ne sont que des

735. prémices à des événements très prochains qui seront plus

736. intenses et périodiques.

737. Les effets de la sécheresse et d'un changement climatique

738. ne sont pas les seuls responsables de ces catastrophes. Ces

739. incendies sont aussi le résultat de l'absence de politique pour

740. la forêt et d'investissements dans les services publics nécessaires.

741. Ainsi les populations payent le prix fort la suppression de 1000

742. agents sur le précédent quinquennat, de plus de 5000 ces

743. dernières années, il ne reste plus que 8000 agents à l'Office

744. National des Forêts (ONF). Si les gouvernements successifs et le

745. patronat avaient écouté les préconisations de la CGT exigeant

746. l'entretien des forêts, le retour de la gemme et des résiniers,

747. une sylviculture durable, le développement d'une filière bois en

748. circuit court permettant d'entretenir la forêt, le chauffage des

749. hommes, la nourriture de la filière papetière, comme celle de la

750. construction, nous n'en serions sûrement pas là.

751. En multipliant les politiques libérales, ils se sont rendus

752. coupables de ce désastre écologique et humain.

753. Nous n'aurons de cesse de le rappeler, les véritables

754, experts, ce sont les travailleur.euse.s qui connaissent

755. la réalité des choses car elles, ils la côtoient au quotidien.

756. Les propositions de la CGT construites sur cette expertise

757. des travailleur.euse.s après les grands incendies de 2003,

758. sont toujours d'actualité. En matière de questions climatiques

759. les choses évoluent plus vite que beaucoup ne le pensaient et

760. quand les décisions ne sont pas prises, les conséquences sont

761. terribles.

- 762. Aussi c'est une bonne chose que la CGT continue
- 763. d'engager un travail de mise à jour de ses préconisations
- 764. sur ce thème. L'UD CGT continuera à y contribuer.
- 765. Stopper le démantèlement de l'ONF, investir pour l'entretien
- 766. des bords de route, des voies par l'équipement et des voies
- 767. ferrées par les cheminots, donner des moyens humains et
- 768. matériels adaptés pour les Service Départemental d'Incendies
- 769. et de Secours en lien avec les enjeux sur l'eau, disposer de
- 770. canadairs et d'une filière pour leur maintenance, développer
- 771. et mettre à contribution les savoirs et matériels de l'industrie
- 772. militaire pour les mettre à disposition des combats contre
- 773. les feux, garantir une industrie forestière en adéquation avec
- 774. les enjeux environnementaux, font partie des revendications qu'il
- 775. nous faut travailler de façon commune et transversale pour que
- 776. la CGT impose aux dirigeants des solutions concrètes en phase
- 777. avec notre syndicalisme porteur de progrès social et
- 778. environnemental.
- 779. Une autre des conséquences du changement climatique, ce
- 780. sont les sécheresses plus précoces, plus intenses qui viennent
- 781. frapper désormais notre pays.
- 782. L'eau devient rare. Un bien aussi vital quand il est touché par la
- 783. pénurie est source de conflits. Nous devons en avoir pleinement
- 784. conscience.
- 785. Durant l'été 2022, les coupures d'alimentation étaient telles
- 786. que des villages ont dû être alimentés par camions citernes. Selon
- 787. les chiffres publiés par le Ministère de la Transition écologique,
- 788. la ressource en eau a chuté de 14 % au cours des vingt dernières
- 789. années.
- 790. Dans le bassin Adour-Garonne, dans le Sud-Ouest, dans
- 791. lequel on retrouve des villes comme Bordeaux et
- 792. Toulouse, l'agence de l'eau anticipe déjà un déficit de
- 793. 1,2 milliard de mètres³ à l'horizon 2050 l'équivalent de la
- 794. moitié de la consommation annuelle actuelle de cette région!
- 795. Certains annoncent une « guerre » de l'eau. En réalité elle a déjà
- 796. commencée et c'est le capital qui la livre contre le bien commun.
- 797. En sont témoins les militant.e.s qui ont manifesté contre les
- 798. « méga bassines agricoles » à Sainte-Soline en mars 2023.
- 799. D'autres luttent contre les retenues destinées à la fabrication de
- 800. neige artificielle ou initient des recours en justice pour
- 801. dénoncer, par exemple, la société des eaux de Volvic,
- 802. détenue par le groupe Danone, accusée de prélèvements
- 803. trop importants dans la nappe phréatique. Comment oublier
- 804. que c'est en s'opposant à un projet défendu par des agriculteurs
- 805. pour s'assurer un accès sécurisé à la ressource eau le barrage
- 806. de Sivens que le militant écologiste Rémi FRAISSE a été tué par
- 807. une grenade de la gendarmerie. Le statut de l'eau, un bien
- 808. commun ou un bien privatisable, est aussi une bataille menée
- 809. au sein de l'ONU.



- 810. Quel que soit le lieu ou le procédé, il est certain que si ce bien
- 811. commun vital est laissé à l'appétit du capital, c'est le plus grand
- 812. nombre qui en pâtira.
- 813. Il est toujours utile de se rappeler que la logique capitaliste est
- 814. de s'abreuver jusqu'à épuisement des travailleur.euse.s, idem
- 815. concernant la nature.
- 816. La CGT en luttant pour une reconquête des services publics
- 817. notamment ceux qui gèrent l'eau, agit aussi pour que la «guerre»
- 818. de l'eau n'ait pas lieu ou du moins ne soit pas gagnée par celles et
- 819. ceux qui veulent tout posséder au détriment du plus grand
- 820. nombre.





** 1-6 L'urgence de notre lutte contre les idées d'extrême-droite pour les travailleur.euse.s et la société

- 821. Les idées d'extrême-droite sont à la fois diffuses, protéiformes
- 822. et tendent à se normaliser, ce qui les rend extrêmement
- 823. dangereuses.
- 824. Cette idéologie revêt des tendances nationalistes, racistes
- 825. et homophobes. L'extrême-droite n'est pas un phénomène
- 826. politique et social nouveau, elle est le fruit d'une tradition
- 827. qui s'abreuve autant à la source des tendances réactionnaires
- 828. et conservatrices qu'à la figure fantasmée d'une supériorité
- 829. raciale et culturelle. Ce modèle idéal étant entravé par
- 830. les contingences de l'immigration, les processus égalitaires et
- 831. progressistes...
- 832. La CGT a toujours combattu l'extrême-droite et reste
- 833. encore aujourd'hui engagée dans cette lutte. Au nationalisme
- 834. le plus étriqué, nous répondons par un internationalisme
- 835. ouvert et fraternel ; au racisme le plus échevelé, nous opposons
- 836. une égalité entre les peuples et entre toutes et tous les
- 837. travailleurs.euses; à l'homophobie la plus rétrograde, nous
- 838. appelons la reconnaissance universelle des droits des personnes
- 839. LGBTQIA+.
- 840. Si l'extrême-droite est multiple dans ses formes et dans ses
- 841. expressions, elle connaît cependant un certain nombre de
- 842. constantes et de traits communs qui peuvent nous
- 843. aider à l'identifier et à ne pas la laisser se présenter,
- 844. parfois, sous des attraits de respectabilité qu'elle cherche
- 845. à obtenir afin de se hisser ou de se maintenir au pouvoir.
- 846. Ses discours sont souvent violents. L'extrême-droite exprime
- 847. de façon régulière la « décadence » actuelle qu'elle oppose
- 848. à une nostalgie d'un âge passé qu'il faudrait retrouver, elle fait
- 849. l'apologie des sociétés élitaires et de la force virile, elle diffuse
- 850. la peur du métissage, elle appelle à la censure des mœurs, à
- 851. l'oppression des femmes et au rejet des intellectuels.
- 852. Souverainiste, populiste, sexiste, raciste, antisémite et
- 853. xénophobe, l'extrême-droite a certes plusieurs visages mais elle
- 854. a souvent le même corps charpenté aux délires d'expressions
- 855. de haine et de rejet. Son principal moteur, dans les dernières
- 856. années, a été la crise migratoire. Par ailleurs, lutter contre
- 857. l'émancipation des femmes est une constante du discours
- 858. et des pratiques des formations d'extrême-droite.
- 859. Partout dans le monde, elle travaille chaque jour à mobiliser,
- 860. à séduire, à tromper, en attisant les peurs et en capitalisant
- 861. sur l'effroyable creusement des inégalités portées par un
- 862. système hyper capitaliste que dans le fond elle soutient et elle
- 863. nourrit.



864. Le monde du travail n'est pas imperméable aux idées 865. véhiculées par l'extrême-droite. Plusieurs faits récents en 866. témoignent, comme l'enracinement du Rassemblement 867. National (ex Front national) dans les scrutins électoraux (88 868. députés au niveau national dont deux girondins), la médiatisation 869. de militants syndicaux s'affichant ouvertement comme frontistes 870. ou encore la difficulté à mener le débat sur la nature et le 871. programme de l'extrême droite, y compris à l'intérieur de nos 872. syndicats.



873. Le sentiment xénophobe n'a pas changé, la nouveauté est 874. sans doute qu'il est banalisé et qu'il est désormais 875. suffisamment installé et légitimé par les pouvoirs en place 876. pour que l'essentiel du travail de propagande de l'extrême-droite 877. se porte ailleurs, notamment sur les questions sociales. 878. C'est ce qui explique en partie ses succès et son audience auprès 879. de populations abandonnées et livrées à une mondialisation 880. libérale qui s'accommoderait fort bien d'un pouvoir fasciste ou 881. fascisant, et c'est ce qui la rend tout particulièrement dangereuse. 882. La CGT s'est engagée, depuis le 29 janvier 2014, dans une 883. campagne intersyndicale pour dénoncer et combattre cette 884. situation. Elle peut, en la matière, se prévaloir d'une longue 885. expérience de lutte contre l'extrême-droite et ses idées comme 886. le rappelle notre histoire sociale.



🌞 1-7 L'avenir, c'est d'agir pour la Paix !

- 888. L'Europe est de nouveau dans la guerre au cœur de l'Europe.
- 889. L'invasion de l'Ukraine par Poutine, est intolérable. La CGT
- 890. l'a condamné avec la plus grande fermeté et apporte sa
- 891. solidarité au peuple Ukrainien ainsi qu'à toutes celles, tous ceux
- 892. qui se mobilisent y compris en Russie pour la paix. Cette
- 893. agression, en opposition au droit international, pèse
- 894. dangereusement sur la sécurité collective en Europe et dans le
- 895. monde.
- 896. Elle est le signe aussi que les tensions dans le monde ont
- 897. atteint un niveau extrêmement dangereux du fait des logiques de
- 898. dominations qui sont à l'œuvre. On ne peut que regretter, alors
- 899. que la fin de la guerre froide avait ouvert une voie pour repenser
- 900. les visions de sécurité collective en Europe et dans le monde,
- 901. que les logiques de blocs, d'hégémonie et impérialiste (entretenus
- 902. en particulier au travers d'alliances telle que l'OTAN) aient attisé
- 903. la conflictualité et les tensions, en lieu et place des logiques de
- 904. paix et de coopérations.
- 905. La CGT considère qu'il est urgent que les voix de la paix se
- 906. fassent entendre. La France devrait à cet égard jouer un rôle
- 907. majeur en articulant le soutien au peuple ukrainien dans ses droits
- 908. et la recherche d'un cessez-le-feu rapide et d'une solution
- 909. négociée et politique à cette guerre. Il faut absolument stopper
- 910. cette escalade guerrière qui menace la paix en Europe.
- 911. Pour cela les Nations-Unies doivent redevenir le cadre privilégié
- 912. d'élaboration des solutions politiques et diplomatiques pour
- 913. sortir des logiques de guerre en Ukraine.
- 914. Plus largement les résolutions de l'ONU relatives aux droits du
- 915. peuple palestinien, cubain et bien d'autres doivent aussi
- 916. s'appliquer.
- 917. Enfin la CGT s'inquiète et dénonce l'inflation démesurée
- 918. des budgets militaires, en France en particulier. Elle est d'autant
- 919. plus préoccupante qu'elle s'accompagne d'une approche de
- 920. plus en plus « dérégulée et marchandisée » du secteur de
- 921. l'industrie de défense. Elle est inquiétante aussi parce
- 922. qu'elle s'inscrit dans une acceptation durable des tensions
- 923. et des affrontements, au détriment d'une démarche de paix et
- 924. de désescalade, d'une véritable indépendance de notre pays et
- 925. d'une politique partagée de sécurité collective en Europe et
- 926. dans le monde.
- 927. La CGT porte aussi le fait que la paix n'est pas qu'une situation
- 928. de «non guerre» mais bien celle d'êtres humains devant
- 929. disposer de toutes les garanties d'une vie comblée
- 930. individuellement et collectivement.



Résolutions du thème 1

Une démarche revendicative qui doit partir de la réalité en visant le mieux, pour transformer nos vies

Résolution 1

Les syndicats de la Gironde s'engagent :

- 931. à construire et impulser des cahiers revendicatifs construits
- 932. à partir des besoins des salarié.e.s sur tous les lieux
- 933. de travail et territoires avec les syndicats en priorisant leur
- 934. validation par les syndiqué.e.s et/ou salarié.e.s. Ces cahiers
- 935. revendicatifs porteront une traduction concrète de la volonté
- 936. de plus de justice sociale au travers d'une meilleure répartition
- 937. des richesses, et sont à décliner en thèmes parlant, par exemple :

 - 939. *⇒ la question des effectifs*
 - 940.

 ⇒ les conditions de travail (temps de travail, horaires,
 - 941. santé et risques professionnels ...)
 - 942. ⇒ 32h, Nouveau Statut du Travail Salarié
 - 943.

 ⇒ l'égalité professionnelle femmes/hommes
 - 944.

 ⇒ la revalorisation des carrières et des emplois
 - 945. *⇒ la formation professionnelle*
 - 946.

 □ la contribution du capital à l'aménagement du
 - 947. territoire en proximité (moyens de transport, de soins,
 - 948. de logement, de garde d'enfants...)
 - 949.

 ⇒ les actions sur les orientations stratégiques de
 - 950. l'entreprise (plan de charges, investissements, activités, ...)

Résolution 2

- 951. à renforcer les cadres interprofessionnels (collectif UD suivi
- 952. des luttes, coordination UD des luttes) proposés par la direction
- 953. de l'UD pour permettre aux salarié.e.s mobilisé.e.s ou voulant
- 954. se mobiliser, d'être en capacité de gagner sur leurs revendications.
- 955. à impulser et faire vivre les mobilisations dans un cadre
- 956. intersyndical dans la mesure ou celui-ci permettrait la
- 957. participation du plus grand nombre, sur la base de revendications
- 958. CGT



- 959. à renforcer le Collectif femmes mixité 33 et à mettre en place
- 960. des collectifs en proximité (syndicats, UL)
- 961. à lutter contre les violences sexistes et sexuelles
- 962. à prévenir et agir face aux violences faites aux femmes y
- 963. compris dans la CGT et ce au travers de formations, de réunions
- 964. à faire connaître la cellule de veille CGT contre les violences
- 965. sexistes et sexuelles
- 966. à faire notamment du 8 mars une date inscrite dans l'agenda
- 967. du syndicat et de participer aux mobilisations
- 968. interprofessionnelles à ancrer sur les lieux de travail
- 969. à poursuivre la construction d'actions avec les autres
- 970. organisations syndicales sur la base de nos revendications CGT
- 971. sur les questions d'égalité femmes/hommes
- 972. à poursuivre les échanges avec les associations féministes qui
- 973. partagent nos valeurs pour agir ensemble
- 974. à développer la syndicalisation des femmes et faciliter (horaire de
- 975. réunion, garde d'enfant...) leur prise de responsabilité dans la CGT
- 976. à combattre toutes les discriminations en proposant des
- 977. journées d'étude de sensibilisation
- 978. à intégrer dans toutes nos formations l'égalité F/H, la lutte
- 979. contre les discriminations LGBTQIA+
- 980. à poursuivre notre participation à la Marche des fiertés
- 981. à faire connaître les outils CGT et le site égalité professionnelle CGT
- 982. à agir pour l'égalité des droits de toutes et de tous et lutter contre
- 983. toutes les formes de discriminations et de violences LGBTphobes
- 984. à lutter contre toutes les formes de discrimination raciale, sexiste et
- 985. de genre

Résolution 4

- 986. à prendre en compte les nouvelles réalités du monde
- 987. du travail pour gagner des avancées en instaurant un rapport
- 988. capital/travail remettant l'humain au centre des décisions
- 989. à s'approprier la revendication de Nouveau Statut du Travail
- 990. Salarié (NSTS) et sa sécurité sociale professionnelle par des
- 991. journées d'études spécifiques afin d'informer, outiller les
- 992. syndiqué.e.s, les salarié.e.s.
- 993. à déployer le matériel confédéral « livret NSTS »
- 994. afin de gagner une sécurité sociale intégrale à 100%
- 995. à contribuer à l'implantation de la CGT dans tous les
- 996. lieux de travail en donnant la parole aux salarié.es afin qu'ils
- 997. s'organisent et imposent la norme, des protections et des droits



- 998. à agir pour le droit à une formation professionnelle
- 999. émancipatrice, permettant à chacun d'élever son niveau de
- 1000. qualification tout au long du parcours professionnel, et qui soit
- 1001. reconnue dans le travail, par le salaire. Elle doit être fondée sur
- 1002. des contenus et une approche permettant à chacun.e
- 1003. d'appréhender pleinement, et dans la «sécurité sociale
- 1004. professionnelle», les évolutions et les transformations
- 1005. professionnelles
- 1006. à proposer et développer le module de formation syndicale
- 1007. CGT pour aider les syndicats, les mandaté.es à mieux décrypter
- 1008. la structuration et l'orientation actuelle la formation
- 1009. professionnelle, mais aussi à construire des cahiers revendicatifs
- 1010. sur ces enjeux

Les syndicats de la Gironde s'engagent :

- 1011. à porter, sur tout le territoire, des services publics de
- 1012. qualité et de proximité. Les services municipaux, bureaux
- 1013. de postes, crèches et EHPAD publics, écoles publiques, etc. sont
- 1014. primordiaux pour la qualité de vie des salarié.e.s et le bien-vivre
- 1015. ensemble
- 1016. à s'approprier les études, revendications travailléespar la CGT et
- 1017. les décliner localement pour gagner une fiscalité plus juste et un
- 1018. financement viable des services publics

Résolution 6

- 1019. à développer une plate-forme revendicative territoriale
- 1020. girondine à partir de nos revendications nationales,
- 1021. notamment sur:
 - 1022. ⇒ la santé, l'accès aux soins pour tous, sur tous les territoires
 - 1023. ⇒ *le droit au logement*
 - 1024. ⇒ le droit à la culture
 - 1025.⇒ la gestion de l'eau
 - 1026.

 □ un Programme Progressiste de l'Energie
 - 1027. ⇒ des Transports à gagner pour répondre aux besoins
 - 1028.

 ⇒ prévenir et lutter contre les incendies de forêts
 - 1029. ⇒ porter une éducation émancipatrice de la petite enfance à l'âge
 - 1030. adulte
 - 1031. ⇒ une industrie à gagner en phase avec les enjeux environnementaux
 - 1032. en lien avec nos revendications de garanties collectives de haut niveau



Les syndicats de la Gironde s'engagent :

1033. • à faire que notre combat commun contre les idées 1034. d'extrême-droite, s'inscrive dans une démarche quotidienne 1035. et de proximité, notamment en organisant des journées d'étude

Résolution 8

Les syndicats de la Gironde s'engagent :

1036. • à agir et participer aux initiatives qui font entendre la voix 1037. de la paix, pour un cessez le feu et une solution politique 1038. et diplomatique à toutes les guerres qui oppriment les peuples 1039. • à poursuivre et développer la réflexion dans la CGT sur les 1040. enjeux de paix, de sécurité collective internationale, ainsi 1041. que sur la conception, la maitrise démocratique et la place de 1042. nos industries de défense

Résolution 9

Les syndicats de la Gironde s'engagent :

1043. • à lutter contre les logiques de mise en concurrence au 1044. sein et entre les modes de transport ; combattre 1045. l'ouverture à la concurrence dans la future convention TER. 1046. Agir pour une gestion fondée sur les principes du service public 1047. sur l'ensemble des transports et organiser leur complémentarité 1048. • à revendiquer un plan massif d'investissements pour les 1049. réseaux afin d'améliorer et élargir l'offre de transport en 1050. commun, le report modal des marchandises vers le fret 1051. ferroviaire. Ce plan d'investissement devra prioriser le 1052. ferroviaire, moyen de transport le plus décarboné (un véritable 1053. RER métropolitain, lignes du Médoc et Blaye St Mariens, Tram-1054. train sur la Coban), mais concerne aussi les transports en 1055. commun publics de voyageurs urbains et inter-urbains, les 1056. infrastructures portuaires pour développer le transport fluvial 1057. et maritime 1058. • à combattre le dumping social au sein et entre les

1059. différents secteurs du transport et agir pour une revalorisation 1060. et une meilleure reconnaissance de l'ensemble des métiers



Thème 2

Notre vie syndicale et démocratique pour une CGT plus forte collectivement

** 2-1 Faire vivre une démarche de syndicalisation et de conquête «durable» avec et dans toute la CGT

1061. L'affrontement de classe sur le travail est sans précédent. 1062. Dans ce contexte Patronat et Gouvernement n'ont de cesse 1063. de renvoyer aux seul.e.s travailleurs.euses la responsabilité 1064. d'assurer leur propre avenir, en déconstruisant et 1065. individualisant leurs droits, en divisant le monde du travail, en 1066. dévalorisant le travail pour mieux dégager 1067. marges de rentabilité pour le capital. Le syndicalisme, en 1068. particulier notre syndicalisme de transformation sociale, 1069. c'est l'antidote à cette stratégie libérale mortifère pour le 1070. monde du travail, incapable de répondre aux grands enjeux 1071. de la réindustrialisation, de la transformation sociale et écologique.

1072. Avec la mobilisation contre la reforme des retraites, les 1073. vents ont commencé à tourner. Malgré les attaques 1074. récurrentes contre le syndicalisme et en particulier contre 1075. la CGT et visant à l'affaiblir, la délégitimer, le syndicalisme 1076. est redevenu central dans la société. Il est mieux reconnu pour 1077. sa force, sa capacité à mobiliser, à rassembler. Les études 1078. d'opinion en attestent, comme le nombre record d'adhésions à la 1079. CGT.

1080. De plus, face à l'inflation et aux tensions qui s'accumulent 1081. sur les conditions de travail, les attentes des travailleurs.euses 1082. n'ont jamais été aussi fortes pour de meilleurs salaires, 1083. être mieux reconnu.e.s, pour des conditions de travail 1084. dignes, pour un travail qui retrouve du sens, qui soit 1085. en adéquation avec l'éthique professionnelle et les enjeux 1086. environnementaux.

1086. environnementaux.

1087. Un champ nous est donc très largement ouvert pour renforcer 1088. et pour syndiquer massivement à la CGT. C'est à la fois le défi majeur 1089. et la priorité qui est posé à l'ensemble des syndicats, des organisations 1090. de la CGT et leurs directions syndicales, à la Direction de l'UD.

1091. Pour cela il faut renforcer la bataille politique et d'idée pour 1092. gagner la conviction que s'organiser nombreuses et 1093. nombreux à la CGT dans l'entreprise, les lieux de 1094. travail, c'est se donner les moyens, d'être respecté.e.s, 1095. d'être reconnu.e.s et entendu.e.s sur ses revendications, 1096. de reprendre la main sur son travail, son contenu et donc sa vie.



- 1097. Face à un patronat et des directions d'entreprises qui
- 1098. ont des moyens et sont organisés, il n'y a pas de
- 1099. spontanéité pour mener la lutte qu'il faut construire et
- 1100. organiser.
- 1101. C'est par la syndicalisation à la CGT qu'ensemble, au travers
- 1102. d'une vie syndicale cultivant le débat, la décision
- 1103. démocratique et l'action collective, que les travailleur.euse.s
- 1104. peuvent se donner la force, pour vivre dignement de leur
- 1105. travail, pour travailler mieux, dans un travail qui a du sens,
- 1106. compatible avec l'éthique personnelle et professionnelle,
- 1107. pour transformer la société.
- 1108. D'autre part il convient pour y parvenir que toute la CGT
- 1109. s'adresse mieux et plus largement à la diversité du monde
- 1110. du travail tel qu'il est et qu'il évolue. Il n'y a pas de stratégie de
- 1111. reconquête durable pour la CGT qui n'embrasse ces
- 1112. transformations, tout particulièrement la place des ICTAM et
- 1113. de la jeunesse.
- 1114. Il nous faut nous adresser plus largement aux Ingénieurs
- 1115. Cadres Agents de Maîtrise et en faire une priorité de toutes
- 1116. nos organisations. En Gironde dans le secteur privé (Hors
- 1117. Très Petites Entreprises) les ICTAM représentent 37% des
- 1118. salarié.e.s.
- 1119. Dans la fonction publique les catégories A représentent
- 1120. 37%, 17% pour les catégories B alors que la catégorie C
- 1121. (employé/ouvrier) 47%. Il s'agit de franchir une nouvelle étape
- 1122. en renforçant et développant notre outil Union Générale des
- 1123. Ingénieurs Cadres et Techniciens en Gironde animé en lien
- 1124. avec l'Union Départementale. Afin qu'il aide les syndicats
- 1125. à construire et faire vivre, une activité spécifique
- 1126. et renforcer la syndicalisation dans ces catégories.
- 1127. Se renforcer et préparer l'avenir c'est aussi mieux incarner
- 1128. les attentes des jeunes, « des jeunesses ». Les jeunes sont
- 1129. « maltraités » par les politiques patronales et
- 1130. gouvernementales. Massivement touché.e.s par la pauvreté
- 1131. (26% vivent sous le seuil de pauvreté), par la précarité de
- 1132. l'emploi, les inégalités sociales. Mais ils expriment de grandes
- 1133. exigences, contre les injustices sociales, pour le respect de
- 1134. l'environnement, mais aussi des attentes fortes pour
- 1135. un travail qui émancipe, qui permettent de s'épanouir
- 1136. en travaillant mieux, en conjuguant vie professionnelle
- 1137. et personnelle. La CGT doit faire de l'adhésion des
- 1138. jeunes et de leur accueil à la CGT une priorité permanente.
- 1139. Enfin, il faut consolider la continuité syndicale et faire vivre le
- 1140. syndicalisme retraité. La vie syndicale ne s'arrête pas
- 1141. après la retraite bien au contraire. Les retraité.e.s,
- 1142. comme les actifs.ves, ont leurs propres problématiques et
- 1143. ont besoin d'un outil syndical efficace pour agir. Ils sont
- 1144. une force pour la CGT et les revendications du monde du travail.



** 2-2 Unions locales : pour un syndicalisme efficace, de proximité, adapté aux évolutions du monde du travail et des territoires

- 1145. Nos UL sont des atouts pour faire vivre un syndicalisme CGT
- 1146. de proximité, pour une CGT qui se renforce, qui soit en prise
- 1147. avec les enjeux de territoires. Comme l'a confirmé le débat de
- 1148. la conférence nationale d'octobre 2022 sur les UL, nos UL
- 1149. sont dans des situations très différentes. Comment pourrait-
- 1150. il en être autrement au regard des évolutions importantes
- 1151. du territoire, du salariat, au regard aussi de la
- 1152. syndicalisation et de l'engagement des syndicats dans la vie
- 1153. des UL.
- 1154. La conférence a validé la nécessité, à partir de l'état des
- 1155. lieux sur chaque territoire, chaque UL, d'explorer de
- 1156. nouveaux modes d'organisation et de fonctionnement
- 1157. de nos unions locales qui permettent à la CGT d'être plus
- 1158. en phase avec les évolutions du monde du travail, du
- 1159. travail lui-même, de la structuration des territoires,
- 1160. favorisant la participation des syndicats et tenant compte
- 1161. aussi de l'évolution et de la capacité réelle de nos forces
- 1162. organisées.
- 1163. Ce constat et cette analyse s'appliquent aussi pour la
- 1164. Gironde. Nos unions locales sont des lieux d'accueil syndical
- 1165. pour les salarié.e.s, en particulier celles et ceux qui
- 1166. viennent d'entreprises où le syndicalisme est pas ou peu
- 1167. présent. Certaines d'entre elles tiennent des formations
- 1168. d'accueil et des stages « participer à la vie de la CGT »
- 1169. (ex Niveau 1).
- 1170. Nombre d'entre elles participent à la dynamique
- 1171. revendicative dans les territoires comme nous avons
- 1172. pu le constater dans la lutte contre la réforme des retraites,
- 1173. avec l'organisation de manifestations locales (Ex : Libourne,
- 1174. Langon, Arcachon), les campagnes de diffusions de tracts
- 1175. pour aller à la rencontre des salarié.e.s, l'organisation des
- 1176. bus,...
- 1177. Cette activité, pour certaines d'entre elles, repose pour
- 1178. beaucoup sur l'engagement de nombreux camarades
- 1179. retraité.e.s, signe d'une difficulté dans l'engagement des
- 1180. syndicats dans la dynamique et la structuration des UL. Ainsi, si
- 1181. certaines ont pu tenir leur congrès, d'autres n'y sont pas
- 1182. parvenues.



- 1183. Dans le département, deux unions locales (Bègles et Rive
- 1184. Droite), ont exprimé des difficultés à tenir un congrès, renouveler
- 1185. leur commission exécutive et leur bureau, malgré de multiples
- 1186. tentatives : organisation des AG de syndicats, rencontres avec
- 1187. les syndicats...
- 1188. Cette situation appelle des solutions d'une structuration
- 1189. nouvelle tout en garantissant l'activité actuelle CGT sur ces
- 1190. territoires.
- 1191. Les débats préparatoires au congrès ont de plus réaffirmé
- 1192. l'importance de la proximité que ce soit pour
- 1193. les syndicats, les salarié.e.s pour l'activité CGT
- 1194. et donc du rôle et de la place des UL. La participation
- 1195. des syndicats est essentielle à la dynamique des UL.
- 1196. Elle nécessite d'être réévaluée, y compris sur les
- 1197. moyens syndicaux (heures de délégations, droits dans
- 1198. la fonction publique,...), humains pour faire vivre les UL.
- 1199. Au niveau de chaque UL, des initiatives doivent être
- 1200. prises en faveur de la syndicalisation et la structuration des
- 1201. syndiqué.e.s « individuel.le.s » : soit en les affectant en
- 1202. priorité aux syndicats existants permettant leur accueil,
- 1203. soit au travers de création d'un syndicat multi-entreprises
- 1204. de territoire. Il s'agit de participer à l'objectif « pas un
- 1205. syndiqué sans syndicat ».
- 1206. L'augmentation du nombre de syndiqué.e.s dits
- 1207. « individuels le.s » appelle à changer de braquet pour les
- 1208. organiser, leur donner droit à une vie syndicale, se former
- 1209. afin d'être actrices et acteurs.
- 1210. Enfin le déploiement de la CGT vers les
- 1211. catégories ICTAM (plus de 40% du salariat en Gironde)
- 1212. doit aussi devenir une priorité dans l'activité des UL.
- 1213. Un état des lieux sur chaque Union Locale est engagé qui devra
- 1214. éclairer la réflexion des syndicats d'ici le prochain comité
- **1215.** général: tenue des congrès, évolution des équipes d'animation
- 1216. (directions), évolution du salariat sur les territoires, évolution
- 1217. de nos forces organisées, grands enjeux revendicatifs
- 1218. territoriaux, ...



* 2-3 Structuration / Vie syndicale, représentativité électorale et élu.e.s et mandaté.e.s

- 1219. Accueillir et former, structurer et développer une vie syndicale
- 1220. adaptée aux réalités pour élever le niveau de rapport de
- 1221. force dans la durée, la qualité de la structuration, de
- 1222. l'organisation et de la vie démocratique de nos forces
- 1223. syndicales est essentielle.
- 1224. Elle implique une dynamique de vie syndicale de qualité
- 1225. à tous les niveaux, et en particulier dans le syndicat,
- 1226. structure de base de toute la CGT. Le syndicat c'est le
- 1227. premier niveau de « confédéralisation ». C'est le
- 1228. lieu d'accueil et de formation des nouveaux et nouvelles
- 1229. syndiqué.e.s, de construction des solidarités,
- 1230. d'élaboration d'une démarche revendicative vivante
- 1231. en prise avec la diversité des salarié.e.s, et les réalités
- 1232. diverses du travail. Le syndicat doit être le lieu
- 1233. d'émancipation.
- 1234. Les évolutions du monde du travail, du rapport au travail,
- 1235. le renouvellement générationnel au sein de la
- 1236.CGT, appelle à renforcer et renouveler notre
- 1237. approche de la vie syndicale. Les syndicats évoluent,
- 1238. leur formes d'organisation et de structuration aussi au
- 1239. regard des secteurs professionnels, de l'organisation du
- 1240. travail. Quand aux jeunes générations de cégétistes, elles
- 1241. aspirent plus que d'autres à être pleinement actrices dans
- 1242. le syndicat.
- 1243. La première des priorités est de permettre d'abord à ce que
- 1244. tou.te.s les syndiqué.e.s soient accueilli.e.s et puissent
- 1245. bénéficier dans l'année d'une formation d'accueil, essentielle à
- 1246. la connaissance de la CGT, ses repères, sa démarche, ses outils.
- 1247. D'autre part il nous faut changer de braquet pour que
- 1248. chaque syndiqué.e puisse intégrer un syndicat. Le
- 1249. nombre de syndiqué.e.s « individuel.le.s » a
- 1250. malheureusement encore progressé, en particuliers pour les
- 1251. nouveaux adhérents. Dans cette situation la CGT doit tout
- 1252. à la fois renforcer sa transformation par la création de nouveaux
- 1253. syndicats d'entreprise, de syndicats professionnels,
- 1254. de syndicats de site multi-entreprises, mais aussi
- 1255. prendre les initiatives utiles permettant de ne laisser
- 1256. aucun.e nouvelle ou nouveau syndiqué.e sur la touche.
- 1257. Enfin il y a autant de conceptions d'animation
- 1258. des syndicats, d'impulsion d'une vie syndicale et
- 1259. démocratique, qu'il y a de diversités de réalités du
- 1260. travail, de formes et de structurations syndicales. Il nous
- 1261. faut donc adapter et renouveler notre démarche de vie
- 1262. syndicale.



- 1263. La constitution d'un collectif vie syndicale au niveau
- 1264. de l'UD devra permettre de partager les expériences,
- 1265. aider les syndicats à construire et impulser une
- 1266. vie syndicale adaptée à leur réalité. Ce collectif devra
- 1267. intégrer la diversité syndicale, et en particulier l'UGICT.
- 1268. Des élu.e.s et mandaté.e.s utiles aux salarié.e.s et au service
- 1269. de la démarche revendicative de la CGT
- 1270. La CGT dispose de nombreuses et nombreux élu.e.s et
- 1271. mandaté.e.s. Élu.e.s du CSE, du CSA, DS, RS, RSS,
- 1272. mandaté.e.s dans les organismes de protection sociale,
- 1273. de formation professionnelle, du Ceser, du DLAJ (Droits,
- 1274. Libertés et Actions Juridiques) ,... Ils sont une force pour
- 1275. la CGT. Ils sont bien souvent la première porte d'entrée
- 1276. et de prise de contact avec la CGT pour de très
- 1277. nombreuses et nombreux salarié.e.s. De part leur
- 1278. mandats elles et ils sont aussi détenteurs d'informations,
- 1279. de capacité d'intervention dans des instances pour
- 1280. porter et faire vivre les revendications des salarié.e.s,
- 1281. les valeurs de la CGT. Plus que jamais, comme l'indique la charte
- 1282. des élu.e.s et mandaté.e.s, ils doivent être utiles aux salarié.e.s
- 1283. et contribuer à faire vivre la démarche de la CGT. Dans ce sens,
- 1284. il convient de poursuivre le travail engagé par le collectif
- 1285. « élu.e.s et mandaté.e.s » au niveau de l'UD pour mieux
- 1286. structurer la démarche et les modalités de mandatements
- 1287. sur les mandats départementaux, ainsi que d'assurer le
- 1288. suivi, le partage d'expérience et l'aide aux mandaté. e. s dans
- 1289. l'exercice de leur mandat. Mais aussi de
- 1290. renforcer le lien avec l'activité des structures (syndicats,
- 1291. UL, UD) qui les mandatent.

1292. Renforcer et reconquérir notre représentativité syndicale

- 1293. L'audience électorale de la CGT est un élément important du
- 1294. rapport de force, de la capacité revendicative dans
- 1295. les entreprises, les services publics. Les derniers
- 1296. cycles d'élections professionnelles, privé et public, ont
- 1297. vu un léger tassement de la CGT en Gironde. Cela tient
- 1298. pour l'essentiel à une « sous-présence » de listes CGT. Ainsi
- 1299. le taux d'implantation CGT dans le privé est de 63,7% des
- 1300. inscrits et 45,3% des entreprises (hors TPE) en léger recul
- 1301. de 2,1%. 36% des salariés n'ont ainsi pu voter CGT. Enfin
- 1302. la CGT pâtit plus particulièrement d'une sous implantation
- 1303. dans les collèges 2 et 3, qui représentent plus de 40% du
- 1304. salariat en Gironde. Il y a donc une nécessité de renforcer
- 1305. l'activité syndicale en direction des ICTAM pour gagner
- 1306. l'implantation CGT dans les collèges 2 et 3 pour pourvoir
- 1307. se renforcer de façon globale.



1308. La bataille pour renforcer l'audience électorale de la CGT doit

1309. être une affaire permanente et de toute la CGT. Les élections

1310. ne sont pas des parenthèses, mais doivent au contraire

1311. constituer des temps privilégiés pour faire vivre notre

1312. démarche revendicative CGT, de mettre notre organisation,

1313. ses candidats au service des salarié.e.s, de leurs expressions,

1314. de leurs attentes. Cette démarche doit être vivante dans

1315. l'entreprise comme dans le champ interprofessionnel pour

1316. gagner une plus grande implantation dans les entreprises, les

1317. services publics.

1318. Elle implique de développer la capacité à présenter des

1319. listes CGT dans la diversité du monde du travail, de progresser en

1320. particulier dans notre capacité à être présent dans les collèges

1321. ICTAM.

1322. Le suivi des PAP (Protocoles d'Accords Pré-électoraux) est

1323. aussi un élément important de la capacité à s'implanter dans

1324. les entreprises. Mais il convient avant tout de prioriser

1325. nos objectifs d'implantation. En effet les plus grandes

1326. entreprises représentent un potentiel électoral qui pèse

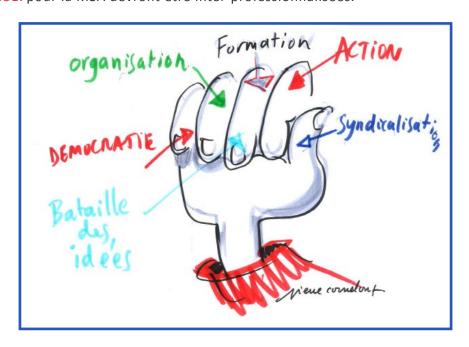
1327. lourd sur la representativité globale. Un ciblage par territoire

1328. et profession permettra un travail de long terme pour des

1329. conquêtes et implantations CGT.

1330. Enfin les campagnes électorales sur les TPE comme

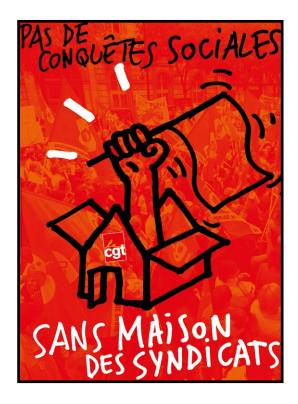
1331. pour la MSA devront être inter-professionnalisées.





* 2-4 Locaux de la CGT: un combat de tous les syndicats

1332. Il n'est pas utile de rappeler que les moyens 1333. syndicaux subissent des attaques sans précédent. 1334. En plus des droits, les locaux syndicaux sont une 1335. des principales cibles. Partout en France, nous sommes 1336. confrontés à la remise en cause des locaux attribués à la CGT. 1337. Depuis plusieurs mois, c'est l'Union Locale du Sud 1338. Gironde qui lutte, négocie pour conserver des locaux 1339. qui répondent aux besoins des salarié.e.s et des militant.e.s.



1340. En octobre, l'Union Départementale aura à renégocier la

1341. convention d'utilisation de la Bourse du Travail.

1342. Précédemment, nous évoquions combien nos unions locales,

1343. nos structures CGT sont nécessaires au déploiement de notre

1344. syndicalisme, à la structuration et à l'organisation des

1345. syndiqué.e.s. Les locaux d'une UL, d'une UD, sont les locaux des

1346. syndicats, des syndiqué.e.s. Les négociations, les batailles pour

1347. conserver et faire vivre les locaux de la CGT

1348. doivent être le quotidien de tous les syndicats de Gironde.

1349. Nos locaux sont aussi de véritables lieux permettant

1350. l'émancipation du plus grand nombre quand ils sont en

1351. mesure de recevoir des moments d'éducation

1352. populaire (artistiques, culturels, universitaires..) contribuant à

1353. faire partager nos valeurs.



S)

Résolutions du thème 2

Faire vivre une démarche de syndicalisation et de conquête « durable » avec et dans toute la CGT

Résolution 10

- 1354. à s'approprier, à développer et à mettre en oeuvre un plan
- 1355. de reconquête syndicale à partir
- 1356. du plan départemental 2021-2022.
- 1357. à renforcer la bataille politique pour gagner plus largement
- 1358. l'idée qu'en s'organisant dans la CGT les travailleur.euse.s sont
- 1359. une véritable force collective capable de changer le
- 1360. cours des choses. C'est le moyen, sur chaque lieu de
- 1361. travail, au travers d'une démarche syndicale de débat,
- 1362. de démocratie et d'action collective qu'ils peuvent gagner
- 1363. une meilleure répartition des richesses, améliorer les conditions
- 1364. de travail, transformer et donner du sens au travail, s'émanciper
- 1365. à faire vivre, avec l'animation et l'impulsion de la direction
- 1366. de l'union départementale, une démarche de syndicalisation et
- 1367. de reconquête « permanente et durable » associant toutes
- 1368. les organisations de la CGT en Gironde avec l'objectif de renforcer
- 1369. les syndicats existants et d'en créer de nouveaux, en participant
- 1370. aux initiatives de déploiement, de ciblage (parrainage,...)
- 1371. à s'adresser à la diversité du monde du travail,
- 1372. en ciblant plus particulièrement notre campagne
- 1373. de reconquête et de syndicalisation en direction :
 - 1374. ⇒ des catégories ICTAM au travers d'une bataille
 - 1375.impulsée et animée conjointement par la direction de
 - 1376. l'UD et de l'UGICT pour aider les syndicats à faire vivre
 - 1377.une démarche syndicale spécifique et une campagne
 - 1378. de syndicalisation dans toutes les entreprises
 - 1379. ⇒ des jeunes en nous adressant de façon plus
 - 1380. régulière et confiante à eux, en étant à l'écoute de
 - 1381. leurs aspirations et revendications, en prenant en
 - 1382. compte leurs représentations, leurs spécificités
- 1383. à consolider et renforcer la continuité syndicale pour faire
- 1384. vivre le syndicalisme CGT retraité efficace en particulier en
- 1385. territoire
- 1386. à se mettre en lien avec les structures de la CGT, en cas
- 1387. de départ d'un.e syndiqué.e (que ce soit un changement,
- 1388. d'entreprise, de département, de fédération), afin de prolonger
- 1389. son adhésion



Les syndicats de la Gironde s'engagent :

- 1390. à accueillir et faire bénéficier tout.e.s les nouvelles et nouveaux
- 1391. adhérent.e.s d'une formation d'accueil dans l'année. Un
- 1392. dispositif de formations décentralisées sera mis en place au
- 1393. niveau de l'UD pour les syndiqué.e.s qui n'auront pu en
- 1394. bénéficier dans leur syndicat ou UL.
- 1395. à mettre en place un collectif vie syndicale départemental,
- 1396. associant la diversité syndicale et l'UGICT, pour partager les
- 1397. expériences, innover, impulser et aider les syndicats à
- 1398. construire une vie syndicale adaptée à leur réalité
- 1399. à mettre en oeuvre le principe « pas un syndiqué sans
- 1400. syndicat », en amplifiant la transformation de nos formes
- 1401. d'organisation (constructions de syndicats d'entreprise, de
- 1402. sites, professionnels, multi-entreprises)

Résolution 12

Les syndicats de la Gironde s'engagent :

- 1403. à faire vivre une conception d'élu.e.s et mandaté.e.s utiles
- 1404. aux salarié.e.s et au service de la démarche revendicative de
- 1405. la CGT notamment dans les structures interprofessionnelles
- 1406. (UD, UL)
- 1407. à poursuivre le travail du collectif de l'UD « élu.e.s et
- 1408. mandaté.e.s » pour structurer la démarche et les modalités
- 1409. de mandatement sur les mandats départementaux et pour
- 1410. assurer le suivi, le partage d'expériences, aide aux mandaté.e.s
- 1411. et ainsi renforcer les liens avec l'activité de l'UD

Résolution 13

- 1412. à mettre en place une démarche permanente de renforcement
- 1413. de l'audience de la CGT, en faisant vivre notre démarche
- 1414. revendicative CGT, en faisant des campagnes électorales des
- 1415. temps privilégiés de rencontres, pour mettre notre
- 1416. organisation, ses candidats au service des salarié.e.s, de
- 1417. l'expression de leurs attentes
- 1418. à développer notre capacité à présenter des listes CGT
- 1419. dans la diversité du salariat, en particulier dans les collèges ICTAM.
- 1420. à construire un plan de ciblage pour gagner l'implantation CGT
- 1421. dans une certain nombre de grandes entreprises du département,
- 1422. en associant UD, UL, fédérations, syndicats
- 1423. à inter-professionnaliser les prochaines campagnes électorales
- 1424. des TPE et de la Mutualité Sociale Agricole.



Les syndicats de la Gironde s'engagent :

- 1425. à revaloriser leur participation dans la vie des UL, pour faire
- 1426. vivre un syndicalisme de proximité en phase avec les évolutions
- 1427. du monde du travail, du travail lui-même (tertiarisation,
- 1428. précarisation, émergence des catégories ICTAM,....),
- 1429. et qui agissent sur les grands enjeux revendicatifs
- 1430. territoriaux qui impactent directement la vie des
- 1431. salarié.e.s (transports, santé, industrie, services publics)
- 1432. à engager une réflexion commune (syndicats, UL, UD) sur
- 1433. l'évolution des périmètres des UL au regard des situations
- 1434. actuelles des UL de Bègles et Bordeaux Rive-droite,
- 1435. permettant à la fois de pérenniser une activité de proximité
- 1436. sur ces territoires et d'être en adéquation avec nos statuts
- 1437. et nos exigences démocratiques. Cette résolution et cette
- 1438. réflexion serait ponctuée, par une décision formalisée
- 1439. d'évolutions d'un périmètre lors d'un futur comité général de
- 1440. I'UD
- 1441. à réévaluer les moyens humains et en droits disponibles (heures
- 1442. de délégation, droit syndical fonction publique,...) qui peuvent
- 1443. être mis à disposition des UL pour déployer un syndicalisme de
- 1444. proximité

Résolution 15

- 1445. à renforcer massivement la formation d'accueil « s'impliquer
- 1446. dans la CGT » dispensée par les syndicats, les UL pour les
- 1447. syndiqué.e.s. Les syndicats proposent d'aller vers l'objectif :
- 1448. « Une formation d'accueil chaque année minimum par syndicat
- 1449. et par UL ».
- 1450. à développer les formations « acteurs toute la vie »
- 1451. structurantes de la connaissance de la société, de
- 1452. l'exploitation capitaliste, du syndicalisme et de la démarche de
- 1453. *la CGT*.
- 1454. à renforcer les formations CGT « Outiller pour le mandat »
- 1455. (prise de mandat CSE, SSCT, DS, Prudis...) et « Outiller aux
- 1456. responsabilités » (animateur à la politique financière, animer
- 1457. *un syndicat, ...)*
- 1458. à prioriser les formations de formateur.trice.s pour renouveler
- 1459. le potentiel et renforcer l'offre de formation de l'UD.
- 1460. à construire et développer un module de formation ICTAM.
- 1461. à proposer des journées d'études thématiques pour
- 1462. répondre à des besoins spécifiques et dans le cadre
- 1463. d'une éducation populaire

- 1464. à valoriser les locaux des UL, de les investir
- 1465. syndicalement, culturellement, pour faire vivre un syndicalisme
- 1466. de proximité, pour ouvrir ces lieux à tous les salarié.e.s
- 1467. à participer à toutes les actions qui s'avèreront nécessaires
- 1468. pour la défense des locaux des Unions locales et de la Bourse
- 1469. du Travail
- 1470. à s'assurer que la Bourse du Travail demeure la maison
- 1471. des syndicats CGT sous la gestion de l'Union Départementale
- 1472. à continuer et renforcer la bataille auprès de la mairie
- 1473. de Bordeaux et de tous les acteurs institutionnels pour
- 1474. la rénovation de la partie « Maison du Peuple » de la
- 1475. Bourse du Travail afin de permettre l'organisation de congrès,
- 1476. la création artistique et culturelle dans ce lieu chargé d'histoire





Décision de congrès

- 1477. Depuis le 56ème congrès départemental, la répartition de la
- 1478. cotisation n'a connu aucune évolution. Dès
- 1479. 2007, l'évaluation des besoins des UL, syndicats,
- 1480. comité régional avait donc été correctement estimée.
- 1481. Toutefois, la répartition de la cotisation des retraité.e.s
- 1482. répondait, elle, à un double calcul afin d'assurer à l'USR 33 les
- 1483. ressources suffisantes.
- 1484. Or, l'USR 33 recevait davantage de part de cotisation via l'UD33
- 1485. que par les reversements de Cogétise. Ainsi, leur
- 1486. autonomie statutaire était questionnée. C'est
- 1487. pourquoi, l'UD 33 propose la modification de la répartition
- 1488. des cotisations retraité.e.s. telle que définie ci-dessous.

Le 61^{ème} congrès départemental décide :

- 1489. de maintenir le pourcentage attribué au champ territorial de 25%.
- 1490. L'UD n'appliquera pas de modulation de plus ou moins 4%. Par
- 1491. cette décision l'UD s'inscrit pleinement dans l'orientation du
- 1492. 48ème congrès confédéral consistant à donner plus de moyens
- 1493. aux syndicats
- 1494. de répartir la part de cotisation attribuée au champ territorial
- 1495. de la Gironde comme suit :

| Cotisations actifs | | | | | | |
|-------------------------|--------------------|-------------------|------------------------------|---------------------------------|--|--|
| Union départementale | Comité régional | Unions locales | Fonds syndical départemental | | | |
| 17,32% | 1,70% | 5,80% | 0,18% | | | |
| Cotisations retraités | | | | | | |
| Union départementale | Comité régional | Unions locales | Union Syndicale Retraités | Fonds syndical départemental | | |
| 9,50% | 1,70% | 5,80% | 7,82% | 0,18% | | |

- 1496. Le Fond Syndical départemental sera utilisé sur décision
- 1497. de la Commission exécutive de l'UD33 pour aider des structures
- 1498. CGT du territoire en difficulté financière ou les soutenir dans une
- 1499. initiative exceptionnelle (ex: 80 ans d'une UL, syndicalisation,
- 1500. etc...)



1501.L'application de ce nouveau système de répartition 1502.prendra effet à partir du reversement des cotisations 1503.2024.



Militants, adhérents, ensemble soyons solidaires

Depuis plus de 30 ans, la Macif protège l'activité syndicale

partenariat@macif.fr





MACIF - MUTUELLE ASSURANCE DES COMMERÇANTS ET INDUSTRIELS DE FRANCE ET DES CADRES ET SALARIÉS DE L'INDUSTRIE ET DU COMMERCE. Société d'assurance mutuelle à cotisations variables. Entreprise régie par le code des assurances. Siège social : 1 rue Jacques Vandier 79000 Niort.

